



Les membres constituant le conseil d'administration de l'Agence Municipale de Gestion des Déchets de Dschang, AMGED, se sont penchés sur la situation de l'année en cours.

Créée par délibération municipale du 24 juillet 2018, dans le but de capitaliser et pérenniser les acquis du projet de "Maîtrise de la gestion, du traitement et de la valorisation des déchets solides ménagers" (MAGETV), l'Agence municipale de gestion des déchets (AMGED) a tenu son conseil d'administration (CA), le jeudi 25 octobre 2018.

Dans le mot prononcé pour la circonstance, Dr Jacques Bipélé, deuxième adjoint, représentant SM Beaudelaire Donfack, maire, président du conseil d'administration empêché, a dit le sentiment de fierté qui l'animait, au regard du travail abattu par l'équipe de l'AMGED, et dont le rayonnement impacte positivement l'image de la commune, au plan international.

De son côté, Innocent Dongmo Demanou, chef de service du développement local, représentant Confiance Balungeli Ebune, préfet de la Menoua, empêché, a donné des « félicitations à l'AMGED, pour l'excellente qualité de tenue des documents de travail... » A l'intention des participants, il a salué toutes les interventions qui ont favorisé la bonne marche des travaux.

Du moment où cette cérémonie s'est inscrite dans le cadre de la tenue prochaine du conseil

municipal, consacré au vote du budget de l'exercice 2019, les membres du CA de l'AMGED ont statué sur le budget 2019, de cet établissement public communal.

Equilibré en recettes et en dépenses à plus de quatre-vingts millions (80 922 826 Fcfa), ce montant a été validé sous réserve de la prise en compte des chiffres correspondant aux opérations de collecte des déchets. Pour l'année en cours, le budget prévisionnel arrêté à plus de cent millions (108 623 934 Fcfa), a été exécuté en investissement à moins des trois-quarts (76 422 818 Fcfa), soit 70,36%.

Coordonner la mise en œuvre du schéma directeur de la gestion des déchets à Dschang.

Au nombre des perspectives inscrites dans le plan d'action 2019, figurent en bonne place : le recrutement de quatre conducteurs de tricycle ; la suppression du dépôt d'ordures du marché "B", pour l'instauration de la pré-collecte participative ;

la suppression des dépôts sauvages dans toutes les zones de pré-collecte ; la mise en place de quinze compostières communautaires ; la production de six cents tonnes de compost ; l'acquisition de nouveaux équipements de production...

Comme recommandation, le CA est revenu avec insistance sur le transfert de compétences, sur les activités de collecte à l'AMGED. Dans son mot de clôture des travaux, le maire s'est engagé à donner une suite à cette recommandation, tout en prenant les précautions nécessaires.

Comme objectifs principaux, l'AMGED s'occupe : de la coordination de la mise en œuvre du schéma directeur de la gestion des déchets ; de la gestion durable avec la participation de tous, de l'hygiène et de la salubrité ; de la recherche de fonds complémentaires, pour venir en appui aux efforts de la commune.
